RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE

19/04/2024

N° E24000022/95

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commission du 19/04/2024

Vu enregistrée le 05/04/2024, la lettre par laquelle M. le Préfet des Hauts-de-Seine demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique inter-préfectorale ayant pour objet :

Demande d'autorisation environnementale pour le "projet d'unité de méthanisation et de valorisation énergétique de biodéchets", constituant une installation classée pour la protection de l'environnement, à Gennevilliers, et son plan d'épandage multi-sites concernant les départements de l'Eure (27) et de l'Eure-et-Loir (28);

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: Sont désignés pour conduire la commission d'enquête les commissaires enquêteurs suivants :

Nom et prénom	Qualité	Fonction au sein de la commission
Sokorn MARIGOT	Experte en nomenclatures économiques	Présidente
Chritian BAÏSSE	Responsable sûreté industrielle	Membre titulaire
Alain DUNAUD	Président d'une SAS unipersonnelle	Membre titulaire
Bernard AIMÉ	Directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat en retraite	Suppléant
Françoise PATRIGEON	Administratrice territoriale hors classe en retraite	Suppléante
Emmanuelle GRANGE	Urbaniste	Suppléante

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement de Mme Sokorn MARIGOT, la présidence de la commission sera assurée par M. Christian BAÏSSE, membre titulaire de la commission.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4: La présente décision sera notifiée à M. le Préfet des Hauts-de-Seine, à Madame Sokorn MARIGOT, à Monsieur Christian BAÏSSE, à Monsieur Alain DUNAUD, à Monsieur Bernard AIMÉ, à Madame Françoise PATRIGEON et à Madame Emmanuelle GRANGE.

Fait à Cergy, le 19/04/2024.

Le président,

Signé

J-P. Dussuet

Pour ampliation,

La greffière en chef